

VIDÉO-PROTECTION, ACCESSIBILITÉ ET SÉCURISATION DE LA DÉCHÈTERIE DE MAGNY EN VEXIN

Décembre 2016



Éditorial

Vidéo-protection et accessibilité

Les déchèteries du SMIRTOM du Vexin faisant régulièrement l'objet d'intrusions et de vols, nous avons décidé de les équiper de matériels de vidéo-protection.

Depuis le 15 novembre 2016, la déchèterie de Magny en Vexin est équipée de 5 caméras haute définition à détection infra-rouge afin de filmer les entrées et sorties des quais hauts et bas ainsi que l'espace dédié aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE ou D3E) et les abords du site. Ce dispositif facilite le travail de contrôle du gardien en lui permettant de visualiser sur un écran la totalité du périmètre.

Par ailleurs, une barrière a été installée en haut de la rampe d'accès afin de permettre au gardien de mieux gérer le flux des usagers lorsqu'il doit s'éloigner de la cabine d'accueil.

Sécurisation avec dispositifs anti-chutes

La déchèterie de Magny en Vexin se met aux normes NF P 01-012 pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) et NF EN ISO 14122-3 pour les Etablissements Industriels (EI).

Ainsi, afin de nous prémunir du risque de chute d'usagers dans les bennes, nous avons décidé de l'installation de garde-corps rendus obligatoires à partir d'une hauteur de chute d'un mètre.

En France, des accidents se produisent régulièrement dans les déchèteries et le SMIRTOM du Vexin ne dérogeant pas à la règle, nous avons dû déplorer en 2016 la chute d'un usager dans l'une de nos bennes, un accident heureusement sans trop de conséquences pour la victime.

C'est ainsi que nous avons décidé de l'installation de systèmes anti-chutes pour les bennes, déchets verts, cartons, encombrants, bois, ferrailles, et d'un dispositif basculant pour la benne à gravats le tout agrémenté d'une nouvelle signalétique permettant de mieux identifier les bennes. Ces installations seront opérationnelles à partir du 16 décembre 2016.

Sachez que les élus et les collaborateurs du SMIRTOM du Vexin gardent à l'esprit le besoin de garantir l'intégrité physique et le confort des usagers lors de l'accès et de l'utilisation des déchèteries du syndicat.

Dans l'espoir d'obtenir votre agrément sur ces nouveaux équipements, les élus et le personnel du SMIRTOM du Vexin se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2017.



Brahim MOHA
Vice-président du SMIRTOM du Vexin
en charge des déchèteries



Dispositif de garde-corps

Ce dispositif concerne les bennes de cartons, ferraille, bois, encombrants et déchets verts. Il est constitué d'un garde-corps fixe et d'une partie mobile.

Lors de vos apports, la partie mobile est abaissée créant un garde-corps d'environ 70cm de hauteur sur 70cm de profondeur.



Ce système permettra au gardien d'homogénéiser la benne en relevant les tablettes au fur et à mesure du remplissage.



Nous vous conseillons d'apporter vos déchets verts en sacs plutôt qu'en vrac. Le déchargement sera plus facile et plus rapide.



Dispositif de déchargement gravats

Concernant la benne gravats, le SMIRTOM du Vexin a choisi de mettre en place un dispositif spécifiquement adapté à ce type de déchet. Les gravats devront être déposés dans un godet qui une fois rempli sera actionné électriquement par le gardien.



S'agissant d'un déchet lourd, ce système présente l'avantage de décharger directement depuis une remorque.

Grâce à la mise en place de ces deux dispositifs, la déchèterie de Magny-en-Vexin vous permettra de déposer vos déchets en toute sécurité.

A l'avenir, ces systèmes seront déployés sur les autres déchèteries du SMIRTOM du Vexin.

Horaires d'ouverture de Magny-en-Vexin :

La déchèterie est ouverte les jours fériés, sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

HORAIRES D'ETE DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h		9h-12h		9h-12h	9h-12h	9h-13h
Après-midi	14h-19h		14h-19h		14h-19h	14h-19h	

HORAIRES D'HIVER DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h					9h-12h	9h-13h
Après-midi	14h-17h		14h-17h		14h-17h	14h-17h	

Les apports sont limités à 1m³ par semaine.

Une autorisation exceptionnelle (jusqu'à 3m³) est possible en contactant le SMIRTOM du Vexin une semaine à l'avance.

Pour toutes informations, veuillez nous contacter
par téléphone au 01 34 66 18 40 ou par mail à smirtom@smirtomduvexin.net